FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

DÉTECTION DU POPPER DANS LES CHEVEUX

Par Titi27 Posté le 05/06/2020 à 16h12

Bonjour,

Suite à un retrait de permis je vais devoir faire des tests capillaires.

J'aimerais savoir s'il est actuellement possible de détecter par des tests capillaires la prise de poppers ?

Merci d'avance pour les réponses

1 RÉPONSE

Moderateur - 05/06/2020 à 16h47

Bonjour Titi27,

En principe un dépistage dans les cheveux est capable de dépister toute consommation de substance, même unique. En revanche en pratique nous n'avons pas d'information précise sur le poppers, qui est un substance très volatile. Il faudrait aussi que cela soit recherché, ce qui n'est pas certain.

Par contre nous ne voyons pas pourquoi cela vous inquiète : le poppers n'est pas un stupéfiant et ne fait pas partie des drogues interdites dans le cadre de la conduite automobile. Donc même si on en détectait il n'y a pas de raison que cela vous empêche de récupérer votre permis de conduire.

Cordialement,

le modérateur.